

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

<u>Date de la convocation</u>: 14 septembre 2023

Nombre de délégués

- en exercice : 32

- présents : 25

votants: 29

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle des Fêtes de Mauvières, sous la présidence de Philippe GOURLAY, Président.

<u>Présents</u>: Laurent ALLILAIRE, Sabine AVRIL, Michèle BALLET, Damien BARRÉ, Marcel BOURGOIN, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, Suzanne MARCHAND, David MARDHEL, Guylène MAUSSIRE, Alain OVAN, Gilbert PIPEREAU, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

<u>Pouvoirs</u>: Marie-Laure FRISCH à Sabine AVRIL, Laurence HABIB à Damien BARRÉ, Alain NEVIÈRE à Laurent LAROCHE, Jean-Louis TOUZEAU à Jean-Christophe PLANTUREUX.

Absents / Excusés : Mathieu MOREAUX, Brigitte PONCEAU, Laurent ROULLET.

<u>Membres suppléants présents</u> : Jean-Paul BUGEAUD, Claude CHANTEMARGUE, Christophe SCHAUER. **Absents / Excusés** : Catherine HUBERT, Marie-Claude PAUTE, Daniel PATRIGEON.

Ordre du jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance;
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2023;
- 3. Intervention de Monsieur Philippe FOURNIÉ, vice-président de la Région Centre-Val de Loire, délégué aux mobilités, aux transports et aux intermodalités ;
- 4. Vote de subventions communautaires à US Argenton Cyclisme;
- 5. Vote d'une subvention communautaire à l'école Jules Verne de Mouhet;
- 6. Questions et informations diverses.
- 1. <u>Secrétaires de séance</u> : Jacqueline LAROCHE avec le renfort de Damien BARRÉ. **Voté à l'unanimité.**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2023

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2023 à La Châtre l'Anglin est approuvé à l'unanimité.

3. <u>Intervention de Monsieur Philippe FOURNIÉ</u>, vice-président de la Région Centre-Val de Loire, délégué aux mobilités, aux transports et aux intermodalités

Philippe FOURNIÉ, VP de la Région en charge des transports présente les agents travaillant à la maison de la Région dans l'Indre (22 collaborateurs).

Il rappelle que la loi NOTRE permettait de distinguer le bloc transports du bloc mobilité, 80% des intercommunalités retenant le bloc mobilité sans les transports associés.

Plusieurs élus rappellent qu'au moment du vote, il était clair qu'il était possible de redéfinir ce partage, ce qui n'a pas été a posteriori le cas. Philippe FOURNIÉ regrette aussi cette situation mais signale qu'un tel changement s'effectue au niveau législatif. Pour l'heure la Région serait invitée à intervenir sur une compétence sans les moyens de financement associés. Philippe GOURLAY, président, rappelle que le territoire de la CDC ne permet pas de mobiliser ces ressources.

Il propose néanmoins que le territoire de la MOVA bénéficie des modules suivants de la politique de la Région :

- Le recours à des chargés de mission territoire, notamment pour encourager les mobilités solidaires,
- Bénéficier du volet transports pour les lignes qui circulent sur le territoire,
- La mise en place d'un transport à la demande, les élus présents font remarquer que ce service existe déjà,
- La formation des agents publics pour leurs donner une meilleure connaissance des services de transports.

L'échange se poursuit sur la question des transports scolaires. Corinne SOULAS, présidente du syndicat des transports scolaires présente plusieurs situations problématiques rencontrées par les parents. Philippe FOURNIÉ insiste sur les équilibres financiers et la sécurité des parcours mais précise que les points mentionnés peuvent être envisagées en commission d'arbitrage.

4. Vote de subventions communautaires à l'US Argenton Cyclisme

La CdC a reçu deux demandes de subvention de l'US Argenton Cyclisme, celles-ci ont été étudiées par la commission médico-sociale et sports le 5 septembre dernier. Ci-joint un extrait du CR de la commission sur ces deux dossiers :

• Courrier de demande de subvention sport bol d'or 2023

Compte tenu des éléments proposé, la commission accorde une subvention à hauteur de 2000 €. Toutefois, il est fait état que l'association ne respecte pas les codes déontologiques de demandes de subventionnement et qu'il serait souhaitable pour les fois prochaines que l'association fasse figurer sa contribution en fonds propres.

Courrier de demande de subvention course cycliste du 17 septembre 2023

Compte tenu des éléments fournis, la commission émet une réserve forte. Il existe d'autres courses cyclistes sur le territoire mais lorsque celles-ci se déroulent sur une commune, il n'a jamais été fait de demande au niveau communautaire pour le financement. Celui-ci restait à hauteur de la commune car l'évènement n'a pas spécialement un grand rayonnement.

Compte tenu du faible nombre d'évènements sportifs de l'année en cours, la commission décide d'accorder à titre exceptionnel une participation financière à hauteur de 200 € sur les 400 € demandés et considère que la commune doit également s'investir financièrement dans cette animation.

Voté:

- à l'unanimité approuve la subvention communautaire de 2 000 € à l'US Argenton Cyclisme pour l'organisation de la course cycliste « le Bol d'Or » le 29 septembre 2023 (cinq communes du territoire traversées).
- à 28 voix pour et une abstention approuve la subvention communautaire de 200 € pour l'US Argenton Cyclisme pour l'organisation de la course cycliste de Dunet le 17 septembre 2023.

5. Vote d'une subvention communautaire à l'école Jules Verne de Mouhet

La CdC a reçu une demande de subvention de l'école Jules Verne de Mouhet pour l'organisation d'une classe découverte du 23 au 26 janvier 2024, pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1/CM2. Cette demande a été étudiée par la commission médico-sociale et sports le 5 septembre dernier. Ci-joint un extrait du CR de la commission sur ce dossier :

 L'école de Mouhet à fait parvenir une demande de financements pour son projet de sortie scolaire annuel.

Compte tenu des éléments proposé à la commission, celle-ci accorde la subvention à la hauteur demandée.

Voté à l'unanimité.

6. Ouestions et informations diverses

- ▶ Permis de construire pour les deux bâtiments de la ZA de Saint-Benoît-du-Sault : obtenus.
- ▶ Chaque commune doit prendre un arrêté du maire refusant ou non le transfert d'un pouvoir de police administrative spéciale. Compétence en matière de
 - Collecte des déchets ménagers
 - Assainissement collectif et/ou non collectif
 - Création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
 - Voirie
 - Habitat
- ▶ Quelques dates de réunion :
- Commission gestion du personnel le 16 octobre 2023 à partir de 9h00 en la salle de réunion de la CdC pour 5 entretiens de recrutement. 12 candidats pour le poste de chargé(e) de mission « culture » ;
- Commission d'appel d'offres le 16 octobre 2023 à 16h00 en la salle de réunion de la CdC;
- Commission développement économique le lundi 16 octobre 2023 à 17h30 en la salle de réunion de la CdC;
- CLECT le 17 octobre à 18h00 en la salle des fêtes de Lignac ;
- Commission tourisme et loisirs le 18 octobre 2023 à 18h30 en la salle de réunion de la CdC;
- Conférence des Maires le 26 octobre 2023 à, 18H30 en la salle des fêtes de Lignac (lieu à confirmer);
- COPIL PLUi annulé.
- ▶ Alliance des Beaulieu de France : rencontre annuelle le week-end du 13 et 14 septembre 2025 à Beaulieu (Indre). La commune effectue déjà du repérage en matière d'hébergement et de visites.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h30

Prochain Conseil Communautaire à Mouhet le lundi 30 octobre 2023 à 18h30.

Le Président, Philippe GOURLAY

Marche Occitane

La secrétaire de séance